

08 fév 2007 -17:46

CP-des Gouvernements belgo-luxembourgeois

Dans le cadre des rencontres bisannuelles des Gouvernements belgo-luxembourgeois, les Premiers Ministres, MM. Juncker et Verhofstadt, ont abordé lors d'une concertation les dossiers d'actualité européenne, notamment le Sommet de printemps, la préparation de la déclaration de Berlin et la suite à donner au traité constitutionnel.

Dans le cadre des rencontres bisannuelles des Gouvernements belgo-luxembourgeois, les Premiers Ministres, MM. Juncker et Verhofstadt, ont abordé lors d'une concertation les dossiers d'actualité européenne, notamment le Sommet de printemps, la préparation de la déclaration de Berlin et la suite à donner au traité constitutionnel.

Les Ministres des Affaires étrangères, MM. Asselborn et De Gucht, le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, M. Schmit, le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, M. Donfut, et les Ministres de l'Economie, MM. Krecke et Verwilghen, ont également participé à cette VIème édition des rencontres Gaichel. En guise de travaux préparatoires au Sommet européen du 8 mars, la concertation a plus particulièrement été axée sur la stratégie de Lisbonne et la problématique de l'énergie. Les participants à la rencontre ont exprimé leur satisfaction à l'égard du rapport de la Commission et des projets de recommandations à l'attention des Etats membres. Certaines questions jugées prioritaires par les deux Gouvernements ont bénéficié d'une attention particulière : la contribution de la zone euro à la croissance et au développement de l'emploi dans l'Union et l'approche diversifiée de la stratégie de Lisbonne qui requiert la mobilisation tant de chaque Etat membre que de l'Union en tant qu'entité mais qui doit également pouvoir être exécutée de manière constructive par les partenaires sociaux. Les sujets suivants ont été épinglés parmi les préoccupations premières : l'intérêt d'une action durable dans les domaines de la stabilité macro-économique, la mise en œuvre de l'ensemble des volets micro-économiques de la stratégie), le renforcement du marché intérieur et de la compétitivité européenne, ainsi que de nouveaux efforts sur le plan de l'innovation, de la recherche et du développement, tout en gardant sans cesse à l'esprit la poursuite du développement du Modèle social européen. Les deux délégations ont souligné l'intérêt d'une approche européenne renforcée en matière d'énergie et de climat. Elles ont convenu que le moment était venu d'élaborer un plan d'action "énergie" ambitieux capable de garantir la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité, l'accessibilité et la consommation durable, préservant le droit des générations futures à subvenir à leurs propres besoins et leurs propres aspirations sur une Planète protégée. Une nouvelle contribution du Benelux en vue de l'intégration de l'énergie dans la politique européenne externe a été jugée souhaitable. La décision a été prise de s'employer à approfondir dans le cadre du Forum Pentalatéral du Nord-Ouest, la coopération transfrontalière dans le domaine des interconnexions énergétiques entre les pays voisins : Belgique, Allemagne, France, Luxembourg et Pays-Bas. La rencontre belgo-luxembourgeoise fut l'occasion d'un échange de vues sur la déclaration qui sera faite le 25 mars à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Union européenne. En tant qu'Etats fondateurs, les deux Gouvernements attachent une grande importance aux réalisations de ces cinquante dernières années. Paix, réconciliation et stabilité ; tels sont les résultats. Le citoyen européen peut bénéficier d'un niveau de vie sans précédent. Les résultats ont été partagés et diffusés grâce à l'élargissement de l'Union et à une politique étrangère européenne de plus en plus large. Plus particulièrement, l'accent a été placé sur les méthodes uniques auxquelles recourt l'Union européenne et qui sont à la base de ce succès. Concernant l'avenir du traité constitutionnel, les membres des Gouvernements luxembourgeois et belges ont exprimé leur soutien aux efforts déployés par la présidence allemande pour relancer le processus constitutionnel par la définition d'une feuille de route en vue du Conseil européen de juin. Ils se sont montrés satisfaits de la réunion tenue fin janvier à Madrid et ont fait

part de leur espoir qu'un accord qui préserve la substance et les équilibres du Traité constitutionnel voit le jour afin de répondre aux attentes des Etats membres et de leur population.